

Afin que
TOUS les jeunes
puissent jouer!

Pour en savoir plus...

KidSport Nova Scotia
5516, chemin Spring Garden
4e étage
Halifax NS B3J 1G6
T : 902.425.5450, poste 350
F : 902.425.5606
C : kidsport@sportnovascotia.ca

OU votre section locale de KidSport Chapter:

Kidsport Kings/West Hants
Nichole Lutz
87 Cornwallis St.
Kentville, NS
B4N 3W3
P: 902.690.6124
F: 902.679.0911
Email: nlutz@county.kings.ns.ca



www.sportnovascotia.ca
facebook.com/sportnovascotia
twitter: @sportnovascotia

www.kidsportcanada.ca
twitter: @KidsportCA



Partenaire de
financement



Commanditaire de
programmes



Commanditaire
principal



Formulaire de demande



KidSport est exploité dans cette province par



Formulaire de demande (à être rempli par un adulte)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARENT OU TUTEUR

Parent / tuteur _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone le jour _____ Courriel _____

Encercler : Famille monoparentale Famille biparentale Nombre d'enfants dans la famille _____

Une preuve de revenu doit accompagner la demande (voir le point 5 de la section « Renseignements relatifs à la demande »). Les subventions sont consenties en fonction de la disponibilité des fonds..

Signature du parent ou tuteur _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE JEUNE

Nom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Garçon Fille

Sport auquel participera le jeune _____

Nom et adresse postale de la ligue, de l'association ou du club auquel libeller le chèque _____

Ce jeune a-t-il déjà reçu une subvention de KidSport Oui Non

Subvention demandée : La subvention servira à payer les dépenses suivantes :

Frais d'inscription ou de participation \$ _____

Achat d'articles de sport \$ _____

Total de la demande \$ _____

Articles de sport : _____

Voir le point 4 de la section « Renseignements relatifs à la subvention »



SIGNATURE ICI:

* Si la demande ne s'applique qu'à l'achat d'articles de sport, veuillez fournir une preuve d'inscription.

Y a-t-il un magasin Canadian Tire dans votre région? Oui Non

Y a-t-il un magasin Sport Chek dans votre région? Oui Non

Sinon, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détaillant d'articles de sport le plus près de chez vous. _____

J'aimerais recevoir de l'information et des mises à jour de KidSport Oui Non

IMPORTANT : Veuillez noter que KidSport Nova Scotia et ses sections conserveront tous les renseignements fournis par le demandeur. Des renseignements pourraient être communiqués aux partenaires financiers sur demande, mais ils ne seront pas divulgués à un tiers (autre que l'organisme de sport pour lequel la subvention a été demandée) sans le consentement écrit et explicite du demandeur.

Ce que vous devez savoir



Renseignements relatifs à la demande

- 1 L'organisme de sport visé par cette demande doit être membre de Sport Nova Scotia. Consultez le site www.sportnovascotia.ca pour voir la liste des membres.
- 2 L'approbation est basée sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada.
- 3 Les demandes sont acceptées six fois par année civile. Les dates limites sont le 1er janvier, le 1er mars, le 1er mai, le 1er juillet, le 1er septembre et le 1er novembre
- 4 Tous les renseignements demandés doivent être fournis; sinon, la demande ne sera pas approuvée.
- 5 Une preuve du revenu familial doit accompagner le formulaire de demande. Vous devez inclure l'option A ou B:
A Preuve du revenu familial total (déclaration de revenus ou avis d'imposition); téléphonez au 1-800-959-8281)
B Autorisation du ministère des Services communautaires ou d'un autre organisme de services communautaires (pour connaître l'emplacement des bureaux, visitez le www.gov.ns.ca/coms/fr/index.html).
- 6 Les personnes ayant envoyé une demande dûment remplie recevront une lettre les avisant de l'état de leur demande au plus tard quatre semaines après la date limite.



Renseignements relatifs à la subvention

- 1 Les subventions sont accordées pour les frais d'inscription et le coût des articles de sport seulement.
- 2 Le montant total de la subvention ne dépassera pas 300 \$. Les subventions pour achat d'articles de sport seulement ne dépasseront pas 200 \$.
- 3 Un enfant ne peut recevoir qu'une seule subvention par année civile.
- 4 Les chèques des subventions accordées pour frais d'inscription seront libellés à l'ordre d'une ligue, d'une association ou d'un club. Les chèques ou bons d'achat d'articles de sport seront libellés à l'ordre du détaillant d'articles de sport. (Remarque : KidSport se réserve le droit de demander une preuve d'achat.)



Renseignements relatifs au demandeur

- 1 Les demandeurs doivent être âgés de 18 ans ou moins.
- 2 Les demandeurs doivent être inscrits à un programme de sport afin de recevoir une aide financière pour l'achat d'articles de sport. La preuve d'inscription est obligatoire..

